

**De:** ~~XXXXXXXXXXXX~~ <~~XXXXXXXXXXXX@xxxxxx.com~~>  
**Envoyé:** vendredi 28 juin 2024 07:56  
**À:** Enquete publiqueplu  
**Objet:** Avis sur le PLU de Franconville

Monsieur le commissaire-enquêteur,

Après avoir pris connaissance du projet de PLU, les remarques suivantes me sont venues :

- Concernant les mobilités douces, les dispositions prises sont trop peu contraignantes. Il est question de conforter le maillage existant de circulations douces, mais celui-ci est insuffisant : le sud ouest de la ville par exemple, où se situe la grande majorité des commerces, possède bien une piste cyclable qui démarre vers le garage Renault, mais dont l'entrée est au milieu de nulle part et ne possède donc pas de continuité cyclable avec le reste de la ville (ni avec la ville suivante, mais ce n'est pas vraiment du ressort de la ville de Franconville). A t-on vraiment besoin d'une deux fois deux voies en ville pour aller faire les courses ? Au centre ville en revanche, il n'existe pratiquement aucun aménagement cyclable. La voiture, dont il est nécessaire d'apprendre à réduire l'utilisation, voit son usage toujours plus simple que celui des autres modes de transport. Les gens ne prendront pas plus le vélo tant qu'ils continueront à se faire dépasser par des SUV qui les frôlent.

- Une partie des OAP prévues contiennent des espaces verts qui paraissent privés, à l'usage des futurs résidents. C'est une bonne chose pour tenter de réduire l'impact de la chaleur sur leurs logements, en revanche la construction d'immeubles sur des terrains qui étaient auparavant des maisons avec jardin va augmenter les îlots de chaleur côté rue, aussi bien pour les résidents que le reste des habitants passant par là. Ces OAP ne paraissent pas prévoir l'implantation, côté rue, d'arbres pour faire de l'ombre. On risque de se retrouver avec un programme comme celui en cours près de la gare, rue de la Station, où tout sera bétonné à outrance (même les parkings extérieurs, où il n'était pourtant pas très compliqué d'utiliser un revêtement perméable et d'ajouter de la verdure...). De manière générale, je trouve les ambitions de la ville vis à vis des espaces verts et de la réduction des îlots de chaleur trop faibles. Il est plus question de conforter les acquis, ce qui est certes nécessaire, que de chercher à améliorer la situation. Lors des vagues de chaleur la ville est un four et cela n'ira pas en s'arrangeant. Les premières victimes en seront les personnes vulnérables.

- Concernant l'habitat pavillonnaire, le projet de PLU ne protège pas assez les maisons en bordure de zone d'habitat collectif, notamment vis à vis du risque de voir leur cadre de vie et la valeur de leur bien se dégrader en ayant pour voisins des immeubles hauts. Il ne protège pas non plus assez de la densification constatée suite aux divisions de terrain, divisions qui contribuent d'ailleurs à l'imperméabilisation des sols (au bout de la rue Xavier Privas 2 maisons sont récemment sorties de terre sur un terrain de 450 mètres carrés où se trouvait et se trouve toujours déjà une maison, par exemple. De nombreux exemples comme celui-ci ont poussé à travers la ville ces dernières années). Enfin, une des préoccupations des habitants est la possibilité d'avoir un logement confortable et grand, et limiter la hauteur des maisons (et il est bien question uniquement des maisons ici) à plus bas que ce que le PLU actuel permet, tout en imposant d'avoir au moins 50% de pleine terre ne permettra pas aux habitants qui le souhaitent d'agrandir leur maison, ce qui pourrait les forcer à déménager pour obtenir plus grand et potentiellement à quitter la ville au lieu de s'y établir. Les 50% de pleine terre sont une bonne chose pour préserver la nature en ville et tous ses bénéfices, mais diminuer la hauteur limite en parallèle freine toute possibilité d'agrandissement. La ville compte de très nombreuses maisons dont la hauteur est conforme au PLU actuel et cela ne pose pas vraiment de problème visuel.

- La majorité des commerces est située au centre ville et au sud de la ville. Les nouveaux immeubles qui poussent au pied de la gare sont censés prévoir en rez-de-chaussée des espaces commerciaux, dont pour l'instant nous ne voyons pas l'ombre d'une enseigne malgré le fait que plusieurs de ces immeubles soient terminés. Si la ville se densifie, elle a besoin de commerces et de services, pour lesquels aujourd'hui aucune place ne semble être vraiment prévue de manière imposée (il est toujours question de favoriser et d'encourager, mais pas assez d'imposer).

- Je ne crois pas avoir lu beaucoup de choses sur l'état des trottoirs à Franconville, mais il est catastrophique : dans de très nombreuses rues il n'est pas possible de se croiser à deux de front à cause de leur étroitesse, ce qui rend d'autant plus compliqué de manoeuvrer une poussette ou un fauteuil roulant, sans compter le danger de devoir se déporter sur la route. Je renvoie ici à mon premier point : diminuer la place de la voiture permettrait d'élargir les trottoirs au bénéfice des piétons, ce que nous sommes tous à un moment ou à un autre, même ceux qui ne jurent que par la voiture.

Si je devais résumer : peut mieux faire, même si le PLU va globalement dans le bon sens sauf au niveau de certaines dispositions sur les habitations individuelles. Il faudrait être plus contraignant sur tout ce qui va bénéficier à l'ensemble des habitants et contribuer à rendre la ville vivable, durable et agréable pour les années à venir.

Merci d'avoir pris le temps de me lire.

Cordialement,

